

## **Question de Kattrin Jadin à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "L'arrestation de députés de l'opposition en Turquie"**

**Kattrin Jadin (MR):** Monsieur le ministre, la Turquie a levé l'immunité de trois parlementaires qui ont ensuite fait l'objet de condamnations. D'autres dispositions interdisent à des députés dissidents de changer de parti en cours de législature. Ces informations sont perturbantes.

En outre, ces derniers jours, nous avons appris l'arrestation de militants d'Amnesty International. Ils ont été jugés pour appartenance à une organisation terroriste!

Même si on peut concevoir que l'appareil judiciaire soit mis sous pression ces dernières années, il faut que l'Europe ait la capacité suffisante de réagir en ce qui concerne la garantie et la protection des droits humains et de l'État de droit partout dans le monde. C'est l'objet de ma question.

**Philippe Goffin, ministre:** Madame Jadin, je suis au courant de l'arrestation des trois députés de l'opposition. La procédure suivie pour la déchéance du statut parlementaire de deux députés appartenant au parti pro-kurde (HDP) et d'un membre du parti social démocrate (CHP) et leur arrestation subséquente sont sources d'interrogation.

De manière générale, la dégradation des droits humains et de l'État de droit en Turquie est une préoccupation majeure pour la Belgique et la tendance observée ces derniers mois avec, par exemple, le limogeage de 45 maires élus en 2019 dans le Sud-Est de la Turquie, les trois arrestations que vous évoquez ou encore les procès contre des activistes de la société civile, tels que Osman Kavala, n'est guère positive.

Ces questions sont suivies de très près par nos postes à Ankara et à Istanbul ainsi que par nos services à Bruxelles. Des contacts réguliers ont lieu avec la société civile turque. Mon prédécesseur n'a jamais manqué de faire part de nos inquiétudes relatives à l'application des droits humains aux autorités turques et je compte suivre la même politique. Au niveau multilatéral, la Belgique est également très active. Ainsi, lors de la session du Conseil des droits de l'Homme en mars et juin 2019. Nous avons évoqué la situation en Turquie et, en particulier, les atteintes à la liberté d'expression et à celle des médias, les activités liées à l'intégrité physique des défenseurs des droits humains, des journalistes et opposants politiques.

La Belgique a participé au dernier examen périodique universel de la Turquie en janvier 2020 avec trois recommandations (notre pays ne peut en faire que trois) exprimant notre inquiétude quant à la détérioration des droits humains et des libertés eu égard au précédent EPU, notamment en ce qui concerne l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'utilisation de la loi anti-terroriste et les mariages précoces et forcés.

Le Comité des ministres du Conseil de l'Europe débat régulièrement de la situation en Turquie, notamment pour faire état des progrès ou des manques de progrès, des différentes

initiatives prises dans le cadre du Conseil de l'Europe. Des déclarations soit au nom de la délégation européenne soit au nom des 27 États membres de l'Union européenne sont régulièrement prononcées sur la situation des journalistes, des droits humains ou encore sur l'exécution des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme.

Une déclaration commune a été faite lors du Comité des ministres du 26 février 2020 concernant la nouvelle arrestation de M. Kavala. De plus, à travers la Commission de Venise, le Conseil de l'Europe a récemment rendu public son avis concernant le remplacement des candidats élus et de maires. Notre position au sujet du respect de la Convention européenne des droits de l'homme est claire: en ratifiant la Convention, les États membres s'engagent à être tenus par les dispositions qui y figurent, en ce compris l'obligation de mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

**Katrin Jadin (MR)**: Monsieur le ministre, je vous remercie pour avoir développé toutes les actions qui sont menées, soit de concert avec les États membres de l'Union européenne, soit de la part de l'Union européenne, soit de notre pays ou encore de manière multilatérale avec d'autres pays pour essayer d'infléchir ce que l'on pourrait maintenant très, très facilement appeler une dérive certaine et continue d'un État jadis démocratique vers un État autocratique, où l'équilibre des pouvoirs ainsi que les droits individuels et humains semblent gravement mis en péril.

Force est de constater, monsieur le ministre, qu'en dépit des actions louables que nous menons et des efforts diplomatiques que nous consentons, les choses s'empirent pour un pays qui fait toujours partie de l'Alliance atlantique nord et qui, dans ce cadre-là, a adhéré à une charte de valeurs communes. Cela ne doit pas nous laisser indifférents mais, au contraire, nous amener à continuer, tant au niveau multilatéral qu'au niveau bilatéral à entreprendre des actions, qui nous permettront, à un moment donné, d'infléchir plus fermement sur ce qui se passe en Turquie.